

L'Union européenne en ordre de bataille sur le front de Paris 2015 ?

Le prochain Conseil européen des Chefs d'État, qui aura lieu les 26 et 27 juin, procédera à un premier débat d'orientation sur la base de la communication *Un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période 2020-2030* publiée en janvier 2014 par la Commission européenne. Ce débat, qui doit aboutir à une décision en octobre 2014, comporte trois enjeux principaux : se prononcer sur les objectifs CO₂ et énergies renouvelables de l'UE, s'exprimer sur la proposition de la gouvernance des systèmes énergétiques nationaux et enfin positionner l'UE dans la préparation de la conférence sur le climat de Paris (COP21), prévue en novembre 2015. Ses trois enjeux demeurent totalement liés : l'objectif CO₂ constituera la contribution que l'UE remettra au premier trimestre 2015 dans le cadre des négociations climatiques internationales.

L'enjeu d'établir en 2015 un accord climatique mondial pour l'après 2020 est de taille. Pour y parvenir, la voie de négociations jusque-là empruntée en faveur d'un objectif quantitatif et contraignant reste sans grand espoir de succès. Les tentatives de parvenir à la définition d'un objectif mondial de réduction d'émissions de GES dont l'effort est à partager (*burden sharing*) à la manière de Kyoto ou celles d'agréger les contributions de chacun des États à la manière de Copenhague ne laissent pas présager un grand élan des Parties d'ici 2015.

D'autres voies de négociations doivent être explorées. À Paris, à quoi pourraient s'engager les États ? Au financement public de la lutte contre le changement climatique ? Peu probable. Le « but de guerre » d'un accord à Paris pourrait se situer sur trois autres champs : la transparence, à même de faire progresser la confiance mutuelle des Parties ; les relations entre commerce et lutte contre le changement climatique ; et la construction de canaux de financement de la transition vers des économies bas-carbone.

Pour améliorer la transparence, la clé réside dans trois termes : la mesure, le reporting et la vérification (MRV). Selon le degré croissant d'ambition, les engagements pourraient porter sur deux niveaux : la mesure des émissions de tous les États – même en développement – selon des critères identiques ; et l'engagement de tous les pays à mesurer et rendre compte selon des critères normés des politiques nationales leur permettant d'atteindre leurs objectifs.

Sur le plan des relations commerciales, une conférence de Paris réussie pourrait initier un processus qui permettrait aux États mettant en place des politiques climatiques de faire valoir ces politiques dans le cadre des négociations commerciales internationales. L'expérience prouve en effet que la crainte liée à la perte de compétitivité future de certains secteurs constitue un frein à la mise en place de politiques climatiques et énergétiques ambitieuses.

Troisième pilier pour un protocole de Paris : le financement de la transition vers des économies bas-carbone. En 2015, il faut (ré)inventer le principe d'un circuit de financement incitatif capable de dévier du capital privé vers des investissements bas-carbone. Même si les détails de fonctionnement de ce type de mécanisme pourraient être élaborés d'ici à 2020, date d'entrée en vigueur de l'Accord, une nouvelle approche pourrait être d'ores et déjà examinée. En complément des initiatives déjà engagées (Fonds Vert, réforme du Mécanisme pour un Développement Propre, dispositifs sectoriels tels que sur la forêt), la mobilisation des acteurs des systèmes monétaire et bancaire, en utilisant la création monétaire ou le refinancement des crédits aux investissements bas-carbone, permettrait véritablement d'engager des changements structurels dans des pans entiers de l'économie. C'est évidemment plutôt ce qu'il conviendrait de favoriser, pour mettre en œuvre à l'échelle planétaire - et donc européenne - un plan de relance pour la croissance verte. L'Union européenne pourrait initier une telle réflexion.

À retenir

- **Émissions vérifiées de CO₂** : en 2013, les émissions de l'EU ETS, estimées à 1 895 MtCO₂, ont diminué de 3 % en comparaison de 2012.
- **Les aides d'États** : la Commission européenne a adopté de nouvelles lignes directrices pour le soutien public des projets dans le domaine de l'environnement et de l'énergie qui aideront les États à atteindre leurs objectifs liés au climat à l'horizon 2020.
- **Fuites de carbone** : la Commission européenne a envoyé au comité du changement climatique son projet de liste des secteurs exposés aux risques de fuites de carbone pour la période 2015-2019 et a lancé une consultation publique sur les dispositions pour les éviter après 2020.

Volume d'échange : EUA – 43,0 %, CER – 56,0 %, ERU – 82,0 %



* spot & futures, échanges organisés & de gré à gré

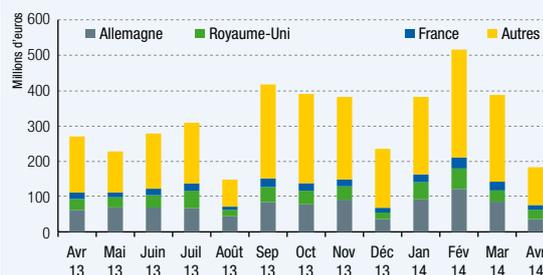
Source : calcul CDC Climat Recherche, d'après données EEX, ICE Futures Europe, NYMEX, Nasdaq OMX, LCH Clearnet

Prix du contrat Déc.14 : EUA – 15,0 %



Source : CDC Climat Recherche, ICE Futures Europe

Revenu mensuel des enchères de phase 3 : 183 M€ en avril (- 53,0 %)



Source : CDC Climat Recherche d'après ICE Futures Europe, EEX

Énergie

Prix des énergies primaires

		Avril 2014	
Charbon	API # 2 CIF ARA (First month en USD/t)	75,7 ▲	
Gaz naturel	NBP (spot en €/MWh)	20,7 ▼	
	TTF (spot en €/MWh)	20,4 ▼	
Pétrole	Brent (First month en USD/b)	108,1 ▲	
Électricité	Allemagne (€/MWh)	Spot	33,6 ▲
		Calendar	34,5 ▼
	Royaume-Uni (€/MWh)	Spot	50,7 ▼
		Next summer	60,8 ▼
		Next winter	67,7 ▼

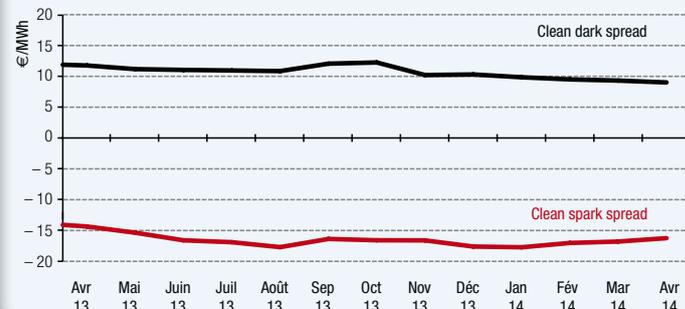
Sources : CDC Climat Recherche, Thomson Reuters

Clean dark, clean spark spreads et prix du switch

	Clean spark (€/MWh)		Clean dark (€/MWh)		Prix du CO ₂ «switch» (€/tCO ₂)	
	spot	à terme	spot	à terme	spot	à terme
Allemagne*	-9,2	-16,2	9,9	9,0	23,2	28,9
Royaume-Uni*	10,8	10,7	26,4	34,7	23,3	27,2

* Allemagne, contrat calendaire 2015, Royaume Uni, contrat été 2015

Allemagne - Moyenne mensuelle des clean dark et spark spreads du contrat Cal. 2015 en base



Sources : CDC Climat Recherche, Thomson Reuters

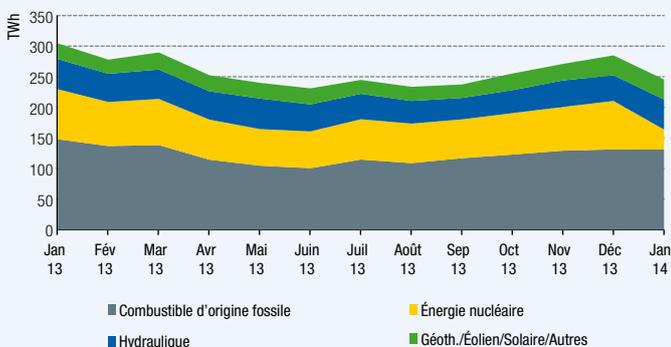
Le prix moyen mensuel du pétrole brut Brent a augmenté de 1 % à 108,1 USD le baril, restant insensible aux tensions en Ukraine. En raison des températures supérieures aux moyennes de saison, d'un bon approvisionnement et des stocks de stockage en bonne santé, les prix du gaz ont chuté : les prix au comptant NBP et TTF ont chuté de 10 % respectivement à 20,7 €/MWh tout et 20,4 €/MWh. La demande plus faible et les stocks élevés de charbon ont conduit à une baisse du prix du charbon. La combinaison des températures clémentes, la baisse des prix du gaz naturel ainsi que la stabilisation de la production électrique éolienne ont poussé les prix de l'électricité à la baisse en Allemagne : les prix au comptant et à terme cal. 2015 ont reculé de 4,9 % et de 0,6 %. Au Royaume-Uni, les prix au comptant ont diminué de 2,6 % sur et d'environ 2,7 % pour les contrats été et hiver 2015. Par conséquent, les *clean spark and dark spreads* ont augmenté en Allemagne. Au Royaume-Uni les *clean spark spreads* ont augmenté sur les marchés au comptant et à terme, mais les *clean dark spreads* au comptant ont baissé et ceux à terme restés stables. Le prix du CO₂ théorique qui ferait passer au gaz naturel rentable est estimée à environ 23-28 €/tCO₂.

Production

Production d'électricité (TWh)

UE 20	Jan. 14	Cumul depuis janv. 2013	% par rapport à 2012
Production brute électricité	294,8	304,3	- 3,1 %
dont fossile*	130,9	147,8	- 11,4 %
dont nucléaire	32,8	81,8	- 59,9 %
dont hydraulique	49,1	49,3	- 0,4 %
dont renouvelables	32,5	25,5	27,5 %

* Gaz, charbon, pétrole.

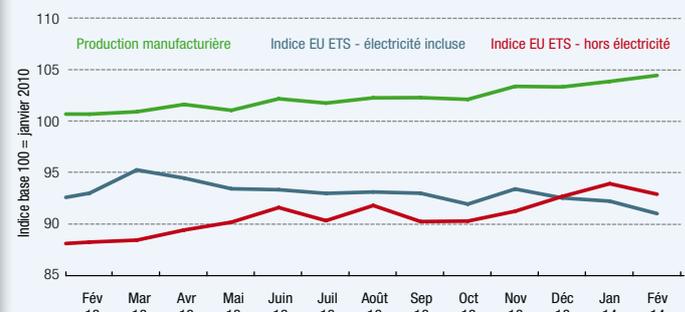


Sources : CDC Climat recherche d'après données AIE

Production industrielle (indice base 100 en 2010)

UE 27	Feb. 14	Variation mensuelle (pts)	Variation sur un an (pts)
Production industrielle (hors construction)	104,4	0,6	2,3
Production des secteurs EU ETS* (électricité inc.)	91,0	- 1,2	- 2,2
Production des secteurs EU ETS* (électricité exc.)	92,9	- 1,0	2,2
Electricité, gaz, chaleur	90,1	- 1,3	- 4,5
Ciment	81,7	- 2,8	4,1
Sidérurgie	101,7	- 0,5	3,0
Raffinage de pétrole	92,3	- 0,1	- 1,3

* Indice pondéré par le poids des secteurs de l'EU ETS dans les allocations sur 2008-2012

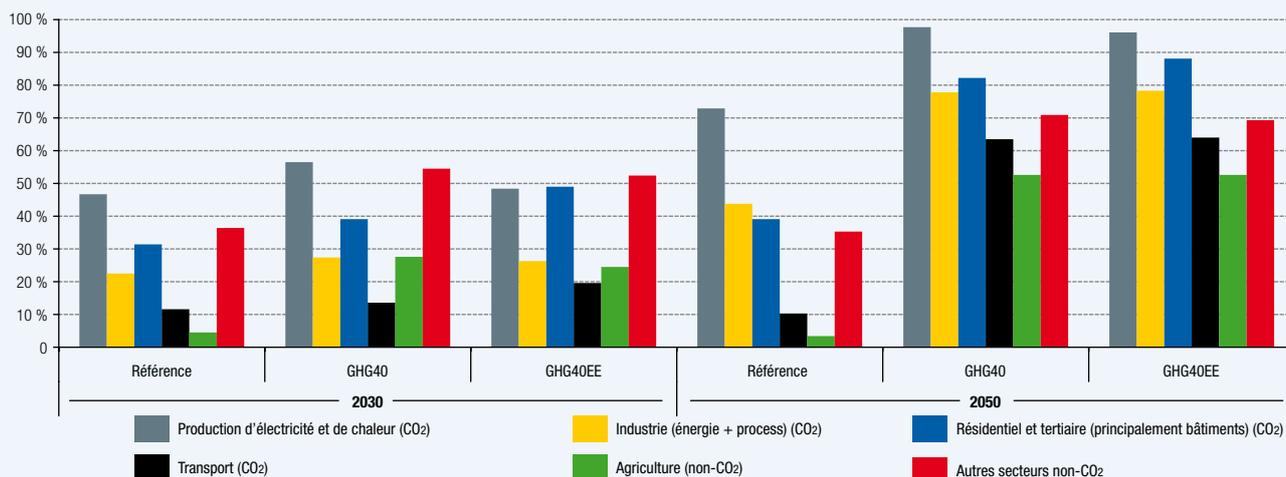


Sources : CDC Climat recherche d'après données Eurostat

Selon les estimations d'Eurostat publiées en avril, la production industrielle a augmenté en février 2014 de 0,4 % dans l'UE28 par rapport à janvier 2014 et de 2,1 % par rapport à février 2013. Depuis un an, la production industrielle a notamment progressé de 4 % en Allemagne et 5,3 % en Pologne. Du côté de la confiance, l'indice de confiance des industriels reste globalement inchangé (-0,3), ce qui reflète une diminution des attentes de production qui se sont réduites par une appréciation plus claire du niveau des carnets de commande et une évolution globalement stable des stocks de produits finis. Notre indice de production des secteurs de l'EU ETS a progressé lentement de 1,2 point en février en raison d'une diminution de 1,2 point dans la production d'électricité et de 2,8 pts en ciment. La production d'électricité pour l'UE-27 en Janvier 2014 a été de 294,8 TWh, ce qui représente une baisse de 3,1 % par rapport au même mois l'an dernier. Cette diminution de la production d'électricité cumulative a été accompagnée d'une augmentation des énergies renouvelables (27,5 %) et l'énergie hydroélectrique (- 0,4 %) et une baisse de l'utilisation des combustibles fossiles (- 11,4 %) et une forte diminution de l'énergie nucléaire (- 59,9 %).

Coordinations aux politiques 3 x 20 %

Réductions des émissions de GES par secteur par rapport à 2005



Note : Les projections du scénario de référence montrent une baisse des émissions totales de GES de 24 % en 2020, 32 % en 2030 et 44 % en 2050 par rapport à 1990. « GHG40 » fait référence au scénario avec seulement une cible de GES de 40 % et « GHG40/EE » se réfère à un scénario avec des mesures complémentaires et ambitieuses d'efficacité énergétique (EE).
Source : Commission européenne, Etude d'évaluation d'impact, Un cadre politique pour le climat et l'énergie dans la période à partir de 2020 jusqu'en 2030, modèle PRIMES 2014.

Le 9 avril, la Commission européenne a adopté de nouvelles règles concernant les aides publiques en faveur de projets dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'énergie. Ces lignes directrices aideront les États membres à atteindre leurs objectifs liés au climat à l'horizon 2020, tout en remédiant aux distorsions du marché qui peuvent résulter des subventions accordées aux sources d'énergie renouvelables. Pour ce faire, elles favorisent une évolution progressive vers des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables fondées sur le marché. Elles établissent également des critères sur la base desquels les États membres peuvent dispenser les entreprises grandes utilisatrices d'énergie particulièrement exposés à la concurrence internationale des redevances prélevées pour soutenir les énergies renouvelables. De plus, elles contiennent de nouvelles dispositions applicables aux aides en faveur des infrastructures énergétiques et des capacités de production d'énergie destinées à renforcer le marché intérieur de l'énergie et à garantir la sécurité d'approvisionnement. En matière d'efficacité énergétique, la consultation publique lancé par la Commission européenne a pris fin ce 28 avril. En juillet 2014, la Commission européenne devrait publier un rapport d'évaluation sur les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de 2020 d'efficacité énergétique.

Environnement institutionnel

Tableau du bilan de l'offre de Phase 3

	2013	2014*
Enchères (MtCO ₂)	804	252*
Allocation gratuite (MtCO ₂)	843	767

*Jusqu'à avril 2014

Tableau du statut de l'allocation gratuite

État membre de l'EU	2013	2014
France	82	81
Allemagne	169	163
Royaume-Uni	66	64
Autres	526	459
TOTAL	843	767

Offre de crédits CER et ERU (tCO₂e)

	Avril 14	Variation mensuelle
Nombre de projets MDP	11 133	+ 10
<i>Dont enregistrés</i>	7 496	+ 24
<i>Ayant émis des crédits</i>	2 579	+ 7
Volume cumulé de CER délivrés (Mt)	1 451	+ 11
Estimation CDC Climat Recherche de l'offre de CER attendus d'ici 2015 et éligibles à l'EU ETS (Mt)*	0	- 2 060
Nombre de projets MOC	788	0
<i>Dont enregistrés</i>	604	0
Volume cumulé d'ERU délivrés (Mt)	849,0	+ 8
<i>ERU délivrés par la voie 1 (Mt)</i>	824,0	+ 8
<i>ERU délivrés par la voie 2 (Mt)</i>	25,0	0

* Modèle de CDC Climat Recherche : <http://www.cdclimat.com/The-risks-of-CDM-projects-how-did-only-30-of-expected-credits-come-through,900.html?lang=fr>

Pour la première conformité de sa période 3, selon les informations enregistrées dans le registre de l'Union européenne, les émissions vérifiées de GES des installations fixes de l'EU ETS se sont élevées à 1 895 MtCO₂ en 2013, soit une baisse d'au moins 3 % par rapport à 2012. Le 5 mai, la Commission européenne a envoyé au Comité du Changement Climatique son projet de liste des secteurs et sous-secteurs qui pour la période 2015-2019 sont considérés comme exposés à un risque important de fuite de carbone et qui recevront une part importante de quotas gratuits. Après approbation par ce Comité, le projet de décision sera soumis pour trois mois à l'examen du Parlement européen et du Conseil en vue de son adoption par la Commission avant fin 2014. Le 8 mai, la Commission européenne a lancé une consultation publique qui se déroulera jusqu'au 31 juillet 2014, sur les éventuelles dispositions pour éviter les fuites de carbone après 2020. La Commission européenne prévoit d'organiser trois réunions des parties prenantes, le 13 juin, le 10 juillet et le 25 septembre 2014.

Sources : CDC Climat Recherche, Commission européenne, ICE Futures Europe, EEX

Sources : CDC Climat Recherche, UNEP, Risoe

Tableau de bord des marchés du carbone

Marché primaire - Enchères de quotas EUA en phase 3

		Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13	Sep-13	Oct-13	Nov-13	Déc-13	Jan-14	Fév-14	Mar-14	Avr-14
Plateforme commune + Royaume-Uni et Allemagne	Prix (€/t)	3,85	3,40	4,23	4,16	4,40	5,19	4,83	4,51	4,62	5,00	6,45	6,35	7,35
	Volume (Mt)	70,19	66,45	65,89	76,65	33,65	80,33	80,62	84,53	50,90	76,31	80,33	60,98	35,22
Revenus (M€)	Allemagne	62,31	69,46	68,98	67,09	44,50	84,82	78,19	91,29	36,66	92,28	121,62	85,73	36,53
	Royaume-Uni	31,05	28,69	35,06	49,65	18,30	42,33	38,40	37,87	18,27	48,43	57,88	31,69	26,48
	France	18,14	13,58	18,29	20,16	8,76	24,28	21,28	19,65	13,43	22,21	31,21	24,78	13,13
	Autres	158,58	116,04	156,10	172,06	76,64	265,65	252,38	232,84	166,63	218,98	304,96	245,15	106,82
	Total	270,07	227,66	278,43	308,96	148,20	417,08	390,25	381,64	235,00	381,89	515,66	387,35	182,96

Sources : EEX, ICE Futures Europe

Marché primaire - Crédits CER et ERU délivrés (MtCO₂)

		Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13	Sep-13	Oct-13	Nov-13	Déc-13	Jan-14	Fév-14	Mar-14	Avr-14
Volume cumulé des CER délivrés UNEP-Risoe (Mt)		1 308	1 335	1 353	1 362	1 369	1 388	1 400	1 409	1 419	1 428	1 433	1 440	1 451
Volume cumulé des URE délivrés (en Mt)	Voie 1 (Mt)	651,3	714,5	757,0	757,0	785,1	801,5	802,4	803,5	803,7	803,8	809,6	816,1	824
	Voie 2 (Mt)	22,9	23,9	24,4	24,6	24,7	25,1	26,7	25,4	25,4	25,4	25,4	25,4	25

Sources : UNEP-Risoe, CDC Climat Recherche

Marché secondaire - Prix (€/t) et volumes EUA, CER (ktCO₂)

		Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13	Sep-13	Oct-13	Nov-13	Déc-13	Jan-14	Fév-14	Mar-14	Avr-14	
ICE Futures Europe	Daily spot	Prix EUA phase 3	3,88	3,51	4,25	4,22	4,41	5,22	4,91	4,53	4,79	4,98	6,51	6,11	5,22
		Volume EUA phase 3	85 674	14 731	38 427	24 076	5 564	14 672	10 483	7 136	14 965	14 405	21 075	35 324	24 385
		Prix CER	0,09	0,39	0,44	0,53	0,62	0,65	0,56	0,42	0,36	0,39	0,36	0,19	0,17
		Volume CER	1 901	0	112	0	57	170	0	47	1 204	80	375	1 028	2 998
	Déc. 14	Prix EUA	4,11	3,72	4,46	4,39	4,58	5,38	5,07	4,69	4,92	5,07	6,61	6,19	5,28
		Volume EUA	112 934	59 334	95 104	48 690	74 289	93 620	135 862	163 545	240 590	450 338	527 394	640 679	360 681
		Prix CER	0,35	0,39	0,48	0,56	0,62	0,62	0,52	0,41	0,35	0,37	0,36	0,18	0,16
		Volume CER	3 885	1 949	8 891	7 134	6 505	12 753	7 949	16 224	20 287	15 305	13 092	20 681	8 006
	Déc. 15	Prix EUA	4,28	3,88	4,67	4,55	4,75	5,59	5,28	4,89	5,10	5,26	6,91	6,41	5,46
		Volume EUA	61 556	34 689	91 861	41 204	20 176	46 207	57 629	55 672	57 784	102 312	116 329	120 993	60 524
		Prix CER	0,38	0,46	0,55	0,64	0,70	0,71	0,60	0,48	0,45	0,48	0,52	0,48	0,41
		Volume CER	1 706	4 087	6 792	2 617	620	3 184	5 586	4 158	10 987	8 766	7 711	11 991	2 012
Déc. 16	Prix EUA	4,47	4,04	4,89	4,75	4,96	5,85	5,54	5,12	5,32	5,49	7,26	6,76	5,7	
	Volume EUA	31 151	18 256	27 115	11 902	7 216	26 918	21 449	16 416	17 398	36 721	62 380	101 196	45 597	
	Prix CER	0,47	0,51	0,60	0,66	0,72	0,74	0,62	0,50	0,46	0,50	0,55	0,49	0,42	
	Volume CER	0	0	134	1 134	0	0	0	10	0	689	245	982	164	

Sources : ICE Futures Europe

Position de conformité par secteur et par pays : différence entre les allocations de quotas et les émissions vérifiées

	2008	2009	2010	2011	2012
Combustion	- 253,1	- 113,5	- 125,8	- 76,9	- 40,6
Raffinage de pétrole	- 1,4	7,6	14,3	16,0	24,2
Cokeries	1,5	6,8	2,9	3,1	5,7
Minerais métalliques	4,3	11,0	8,8	8,9	9,8
Sidérurgie	51,6	89,3	71,4	72,8	74,0
Ciment	20,9	61,4	61,0	62,8	74,1
Verre	2,5	6,1	5,5	5,4	6,4
Produits céramiques	5,3	10,0	10,2	9,6	10,4
Papier	6,9	11,3	10,0	11,1	12,9
Autres activités	0,2	4,3	1,3	- 0,7	6,2
Total (Mt)	- 161,3	94,2	59,8	112,1	183,2

Source : CITL

	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	- 84,0	- 36,6	- 54,4	- 49,5	- 27,8
Royaume-Uni	- 50,8	- 15,0	- 16,8	2,5	- 2,2
Italie	- 8,5	24,1	8,5	5,3	12,8
Pologne	- 3,1	10,8	5,9	4,2	16,1
Espagne	- 9,6	13,7	29,5	18,4	17,4
France	5,5	17,5	23,4	33,9	35,8
Rép. tchèque	5,2	12,2	10,6	12,2	17,1
Pays-Bas	- 6,8	2,8	0,1	8,9	10,6
Roumanie	7,7	24,9	27,7	23,6	26,9
Autres	- 17,0	39,8	25,3	52,7	76,6
Total (Mt)	- 161,3	94,2	59,8	112,1	183,2

Source : CITL